

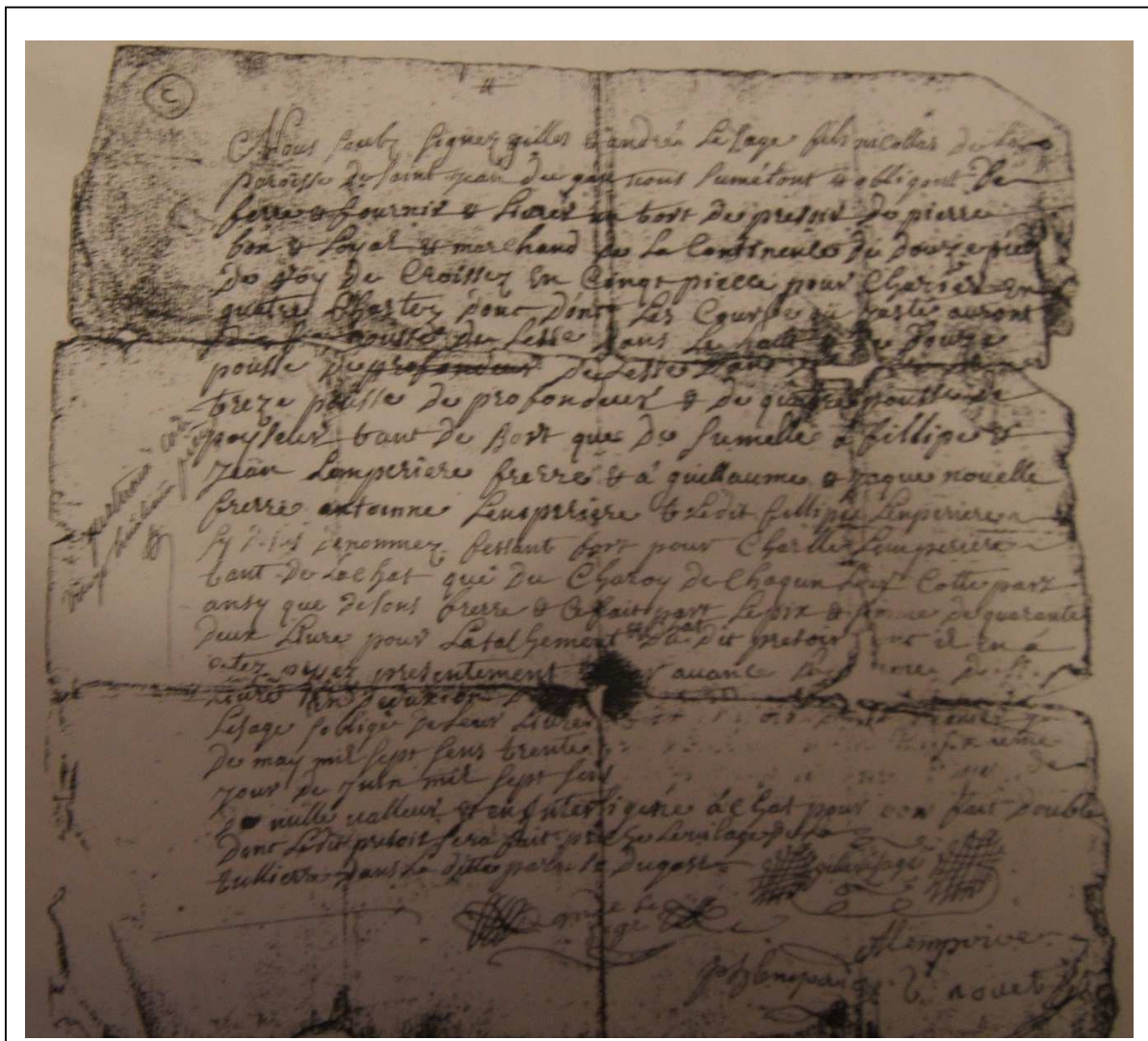
La Normandie, les pommes... et les pressoirs bien entendu.

Voici retrouvé dans les archives de la famille Lempérière de La Mancellière-sur-Vire un contrat, en 1730, pour la fabrication et livraison d'un tour de pressoir destiné à la "pilaison" des pommes pour plusieurs fermiers.

Pas moins de six personnes de cette commune sont cités, engagés par cette commande d'un pressoir en granit passé avec les fils Lesage de la paroisse St Jean du Gast (près de St Sever 14).

Chaque ferme n'avait pas la possibilité de posséder un pressoir. Il était donc acheté en commun avec un droit d'utilisation. Cette pratique c'est plus ou moins perpétuée dans la région jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Voici ce texte :



Nous remarquons dans ce texte énormément de fautes d'orthographe que nous avons transcrit aussi fidèlement que possible. Il ne faut pas s'en étonner nos "granitiers" étaient avant tout des travailleurs manuels, ils écrivaient donc phonétiquement, le b a ba du minimum appris.

Quelques passages sont illisibles (en pointillé), mais à la lecture chacun comprendra très bien l'essentiel du sujet traité.

Contrat de vente du tour de pressoir

Nous souz signez Gilles et André Lesage fils Nicolas de la paroisse de Saint Jean du Gast nous sumétont et obligont de ferre et fournir et livrer un tour de presoir de pierre

bon et loyal et marchand de la contenance de douze pieds
de roy de croissez en cinqs piécce pour charier en
quatre chartez donc d'ont les courbe où jaste auront
dis sept pousse du lesse dans le haut et douze
pousse de ~~profondeur~~ de lesse dans le bas et
treze pousse de profondeur et de quatre pousse de
paiseur tant de bort que de sumelle à fillipe et
Jean Lempériere frerre et à Guillaume et Jacque Nouelle
frerres, Antoine Lemperiere et le dit Fillipe Lemperiere
si desus denommez fessant fort pour Charles Lemperiere
tant de lachat que du charoy de chacun leur cotte part
ausy que de sons frerre et ce fait par le prix et somme de quarante
deux livre pour lattachement et achat du dit pressoir dont il en a
étez payez présentement et par avance la somme de six
livres en devasion de
Lesage s'oblige de leur livrer le dit pressoir pour le premier
de may mil sept sens trente sixième
jour de juin mil sept sens Un mot rayer de
de nulle valleur et en interligne achat pour bon, fait double
dont le dit pressoir sera fait proche le vilage de la
tullierre dans la ditte paroisse du Gast.
André Lesage Gilles Lesage
A Lemperiere PH Lemperiere J Nouet

La copie des reçus du paiement figure au verso du contrat :

Accord fait avec Gilles et André Lesage pour un pressoir pour l'année 1730
reçu sur le contenu en tout et par la somme de six livres, plus reçu douze livres ce neuf
juillet 1731, plus reçu six livres ce 17 juillet 1731, plus reçu sur contenu en l'autre pour la
sommes de douze livres pour le présent demeurer quitte de la dite somme de quarante
deux livres ce huit avril 1731, le dit pressoir livrez a Jacques Gohier chartier
signé J Gohier

Ce pressoir est toujours, au XXI^e siècle, à la Pesquetière mais dans la cour chez les Lempérière où il sert de
jardinière pour les fleurs. Ces côtes correspondent à celles figurant sur le contrat d'achat de 1730.

Au XIX^e siècle il n'est plus de mode de faire la pilaison chez les voisins. Chacun a les moyens d'avoir son
tour de pressoir. Ainsi les héritiers ou les acquéreurs, des droits des acheteurs 150 ans plus tôt, renoncent à
l'utilisation du pressoir installé chez les Lempérière au village de la Pesquetière.

Les archives privées de la famille Lempérière du XIX^e nous prouvent ces renonciations :

Isidor Nouet de Baudre	en 1874
Jean Rouxelin de La Mancellière	1874
Pierre Lebedel	" 1874
Ange Regnault	" 1874
Pierre Puisney	" 1874
Adolphe Patin	" 1895
P. Regnault	" 1900

Au vu des documents, il ne semble pas y avoir de paiement en échange de l'abandon des dits droits.

La transmission orale dans la famille, voudrait que le bâtiment dans lequel se trouvait le pressoir ait été
acheté par la famille Lempérière également en cette fin du XIX^e. Ce qui voudrait dire que les acheteurs du
pressoir auraient également construit en commun ce bâtiment.

Bernard Leconte

* * * * *

